

# LA GAZETTE DE VAUNAC



Dans le temps des semailles, apprends ; dans le temps des moissons, enseigne ; en hiver, jouis. *(William Blake - poète et peintre Anglais)*

**Mairie :** Ouverture au public : le lundi - mardi - jeudi et vendredi de 09h à 12h.  
☎ 05 53 55 03 88


**Town Hall:** Open to the public:

Monday - Tuesday - Thursday and Friday from 9am to 12pm.  
☎ 05 53 55 03 88

**Mél :** [mairie@vaunac.fr](mailto:mairie@vaunac.fr)

**Site :** [www.vaunac.fr](http://www.vaunac.fr)





L'année 2023 se termine, Noël approche à grands pas et les enfants sont impatients de vivre ce moment. Pour pallier à cette attente, on prépare : des biscuits de Noël, des décorations pour habiller le sapin et décorer la maison.

Les villes et villages ont revêtu leurs ornements féeriques et les illuminations scintillent dans les yeux « non seulement » dans les yeux des petits mais aussi dans ceux des grands. C'est la magie de Noël. Ces instants où le rêve permet : de s'éloigner de la réalité, de se retrouver en famille, de partager de vrais moments de bonheur. Puis nous fêterons la nouvelle année. Souhaitons qu'une fée de sa baguette magique fasse des années à venir des années « Bonnes et Heureuses ».

Joyeux Noël et bonnes fêtes à tous !

*(Viviane FOUSSETTE)*



Dear Vaunacoises, dear Vaunacois,

It is nearly the end of 2023; Christmas is fast approaching and the children can't wait. While we await, we prepare, Christmas cookies, decorations to dress the tree and also to decorate the house. The towns and villages have put up their magical decorations and the illuminations sparkle in the eyes of young and old alike. It's the magic of Christmas. This is the moment when the dream allows us to move away from reality, to be with family and to share real moments of happiness. Then we will celebrate the New Year. Let's hope that a fairy with her magic wand makes the years to come, good and happy years. *(Traduction de Cath HALL)*



# LE MOT DU MAIRE

Nous le savons tous, les 3 années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes. A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi que des conflits internationaux qui nous obligent nous élus à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir malgré tout. Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens. En espérant malgré tout que vous avez passé un bel été malgré la canicule.

Vaunac a continué à vivre et à s'animer. Le déplacement du préau et l'extension de l'autre côté de la salle des fêtes vers la route, ont contribué à améliorer notre belle brocante du lundi de Pâques et le repas champêtre de fin juin. Ils ont également permis aux loueurs de la salle des fêtes d'embellir leurs repas ou réunion. L'ensemble immobilier de la salle des fêtes est très apprécié de la population et rend Vaunac attractif.

Notre action judiciaire contre le SMD3 a permis d'améliorer la desserte de nos habitants pour une meilleure collecte. Nous continuerons à nous battre pour obtenir une meilleure desserte de la commune. A la population de garder ces points propres : c'est de la collecte des ordures ménagères et non des encombrants, il y a pour cela la déchetterie de Thiviers, accessible pour les adhérents au SMD3 ayant leur carte.

Si les travaux sur les voies communales et chemins ruraux sont terminés depuis 2022 et les entreprises payées, il n'en n'est pas de même pour les finances de la commune qui restent à flux tendu. Le prêt relais accordé pour cela devait être remboursé en octobre 2023. Il a fallu se battre administrativement pour encaisser une partie des aides provisoires. L'Europe et l'Etat nous doivent encore 300.000€ que nous avons financés par un allongement des prêts relais jusqu'à leur encaissement. La récupération de la TVA environ 70000€ aura lieu en juin 2024. Tout cela retarde un peu plus nos projets de modernisation du chauffage à la mairie et dans les logements où nous devons encore aller chercher des financements complémentaires. De même pour la pose de panneaux photovoltaïques même si l'Etat nous incite à proposer des zones où ceux-ci pourraient être installés en priorité.

Cédric Letourneur, notre agent d'entretien depuis presque 20 ans, a souhaité changer d'activité. Il était hors de question de s'y opposer. Mais nous avons dû le remplacer. D'un commun accord avec la commune de Lempzours avec qui nous partageons cet emploi, nous avons recruté Christophe Besson, bienvenue à lui.

J'espère que vous serez nombreux à assister aux vœux de la commune qui auront lieu le dimanche 7 janvier 2024 à 18h après l'arbre de Noël des enfants de la commune.

A cette occasion nous présenterons les nouveaux arrivants sur la commune.

*M. le Maire, Jean-Claude JUGE*



# MESSAGE FROM THE MAYOR

We all know that the past 3 years cannot be compared to a long tranquil stream, as we have been shaken to the core in a large number of ways and habits.

A period which was painful and restrictive, a period which still leaves traces in our daily lives, as the economic and social difficulties which we must face are so significant. To this health crisis has been added an economic, climatic and energy crisis as well as international conflicts which force us elected officials to meet the challenges of our daily lives and to project ourselves into the future despite everything. If we must think about our projects with a certain prudence, we must nevertheless maintain an optimistic vision of our abilities to update our village and serve our fellow citizens.

Hoping, in view of everything that you had a great summer despite the heatwave.

Vaunac has continued to progress. The relocation of the old préau and the extension to the other side of the village hall towards the road have contributed to enhancing our beautiful brocante on Easter Monday and the village picnic at the end of June. They also allowed those renting the salle de fêtes to enhance their meals or meetings. All together this makes an attractive and popular ensemble.

Our legal action against SMD3 has made it possible to improve service to our residents for better collection. We will continue to fight to obtain better service to the village. It is up to the population to keep these collection points clean. This is for collection of household waste only and not bulky items, for these items there is the Thiviers recycling center, accessible to SMD3 card holders.

As the work on the village roads and rural paths has been completed since 2022, the companies have been paid, but the same is not true for the village finances which remain tight. The bridging loan granted for this was to be repaid in October 2023. We had to fight administratively to collect part of the temporary aid. Europe and the State still owe us €300,000 which we financed by extending bridging loans until they are collected. The VAT recovery of around 70,000€ will take place in June 2024. All of this is further delaying our heating modernization projects at the town hall and in social housing where we still have to seek additional funding. The same goes for the installation of photovoltaic panels even if the State encourages us to propose areas where these could be installed as a priority.

Cédric Letourneur, our maintenance employee for almost 20 years, wanted a career change. There was no question of opposing it. But we had to replace him. By mutual agreement with the village of Lempzours, with whom we share this job, we recruited Christophe Besson, welcome to him.

I hope that many of you will be able to join me on Sunday January 7, 2024 at 6 p.m. to give you my best wishes for the coming year. This is after the children's Christmas party. On this occasion we will also welcome the new arrivals to the village.

*Mr. Mayor, Jean-Claude JUGE (Traduction de Cath Hall)*



# DÉCHETS

## Nouveaux points de collecte

○ La mise en service du ramassage et traitement des déchets par le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3), a engendré la suppression de huit points de collecte sur notre seule commune.

○ La municipalité avait, afin d'intercéder en faveur de ses administrés, obtenu du tribunal administratif de Bordeaux une médiation avec le syndicat. Deux séances en Préfecture de la Dordogne, nous ont permis de « négocier » le montant de nouveaux points de collecte et permettre une meilleure répartition géographique.

○ Après maintes péripéties, c'est désormais chose faite. Les travaux de terrassement ont été réalisés avec professionnalisme par l'entreprise Romain Noël et conformément au cahier des charges. Ce sont donc trois nouveaux points qui ont été installés à :

*\*Rougerie, « route du Château d'eau »*

*Lafarge « route des Pins »*



*Charpon « route des Bosquets »*

○ Un quatrième est en cours d'implantation à *La Tâche, « route du Causse »*. Les travaux de terrassement ont été effectués la semaine dernière et l'emplacement est à présent en attente de containers.

Nous espérons que ces aménagements donneront entière satisfaction aux utilisateurs et qu'ils sauront les utiliser avec bon sens et civisme.

*(Article de Pierre ROUSSEAU)*





# SMD3 – (grille tarifaire)

## La grille tarifaire de la RI 2024 finance l'ensemble des services du SMD3



L'Agenda Scolaire distribué à 12 000 écoliers du département



Les animateurs du tri du SMD3 répondent aux questions des usagers avec le Camion Zéro déchet



Le SMD3 accompagne les communes qui installent des composteurs collectifs



Le SMD3 anime des ateliers de compostage et distribue des composteurs individuels.



Bornes tout flux à Campsegret.



Déposer ses déchets valorisables en déchèterie.



Tous les ans deux campagnes départementales de broyage ont lieu dans les déchèteries participantes.



Chaque mois, des visites de nos installations sont organisées.



Casier d'enfouissement à l'ISDND de Saint Laurent des Hommes.  
\*Installation de stockage de déchets non dangereux



21

## Foyers collectés en points d'apport volontaire publics

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et plus
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 l (*) (par an)	16	26	34	40	44	48	52
Nombre de passages en déchèterie (par an)	26	26	26	26	26	26	26
Abonnement annuel (en euros)	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €
Forfait d'ouvertures annuelles (en euros)	89,28 €	145,08 €	189,72 €	223,20 €	245,52 €	267,84 €	290,16 €
<b>Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures, prix en euros)</b>	<b>203,19 €</b>	<b>258,99 €</b>	<b>303,63 €</b>	<b>337,11 €</b>	<b>359,43 €</b>	<b>381,75 €</b>	<b>404,07 €</b>
Prix de l'ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 l (*) (en euros)	5,58 €	5,58 €	5,58 €	5,58 €	5,58 €	5,58 €	5,58 €
Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie (en euros, à partir du 27 <sup>ème</sup> passage)	10,55	10,55	10,55	10,55	10,55	10,55	10,55



\*Nota : seule une demi-ouverture est comptabilisée en cas d'utilisation d'une borne à déchets résiduels équipée d'une trappe de 30 l et seul un huitième d'ouverture est comptabilisé en cas d'ouverture d'une borne à biodéchets équipée d'une trappe de 30 l. En cas d'ouverture supplémentaire d'une trappe de 30 l d'ordures ménagères au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 2,79 €. En cas d'ouverture d'une trappe de 30 l de biodéchets au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 0,70 €.



22



# Nouvel Aménagement Foncier Agricole Forestier & Environnemental

(AFAFE)

○ C'est reparti pour un nouvel AFAFE. Toujours placé sous l'égide du Conseil Départemental, il concerne toute la commune de Lempzours, la partie ouest de la commune de Négrondes, est et sud-ouest de Vaunac et la partie est d'Eyzerac.

« *Le cabinet « ECTAUR » assure la mission de géomètre-expert. »*

○ Pour ce nouveau projet, en plus de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) et afin que chaque commune puisse gérer son périmètre, des sous-commissions communales ont été créées. Cela devrait permettre une plus grande efficacité dans la connaissance des parcelles et de dégrossir le travail avant la présentation en CIAF. Les communes ont été partagées en secteur pour faciliter les localisations.

○ La semaine dernière, Madame LACAZE-THONAT du Conseil Départemental, deux géomètres : M. JACONELLI et M. HOURCASTAGNE ainsi que des membres volontaires de la sous-commission et quelques propriétaires sont passés sur toutes les parcelles concernées afin de faire une première estimation de leur valeur. Le beau temps n'a pas été toujours de la partie et engendré quelques reports des visites mais le dernier secteur sur notre commune s'est terminé mercredi 15 novembre.

L'étape suivante aura lieu courant janvier 2024 où le cabinet présentera lors de sous-commissions leur premier jet. Par la suite, les propriétaires seront consultés pour ajuster les estimations notamment en vue d'éventuels échanges ou ventes. *(Article de Pierre ROUSSEAU)*







## LA FIBRE EST LÀ !

**L'accès à internet est de nos jours indispensable, tant pour les entreprises et les services publics que pour les citoyens.**

C'est pourquoi le Conseil départemental a fait du numérique une de ses priorités stratégiques et a confié au Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) la conception et la réalisation du réseau, pour passer du Haut au Très Haut Débit. Son déploiement est l'un des chantiers les plus ambitieux jamais réalisé en Dordogne.

- Dans les campagnes et zones périurbaines, cette dernière est particulièrement attendue. A la clé, des effets positifs sur le rayonnement des territoires et sur l'économie locale.
- Ainsi, grâce à l'action des collectivités, depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2023, il est possible de s'abonner à la fibre sur la commune de Vaunac. Vous pouvez vérifier votre statut d'éligibilité sur <https://nathd.fr/eligibilite/>. A ce jour, 168 logements sont éligibles sur la commune de Vaunac et 70 habitations et/ou locaux professionnels sont d'ores et déjà passés à la fibre.
- Le travail des équipes de Périgord Numérique et des entreprises missionnées porte aujourd'hui ses fruits et permet de concrétiser la politique d'aménagement du territoire et des financements engagés par l'ensemble des collectivités : le Département de la Dordogne, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Europe, l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit et les Communautés de Communes et d'Agglomération.

- Périgord Numérique (SMPN) construit le réseau public de fibre optique sur le département de la Dordogne et a pour objectif d'apporter la fibre dans chaque foyer, quel que soit son lieu d'implantation. Mais une précision importante, Périgord Numérique ne commercialise pas d'abonnement.

### **Alors comment ça se passe pour ceux qui n'ont pas encore pris un abonnement fibre ?**

- Depuis début 2023, il est fort probable que des opérateurs internet aient contacté eux-mêmes leurs clients ADSL pour leur proposer des offres commerciales de raccordement à la fibre optique. Mais ces opérateurs ont le choix de proposer ou non des offres dans la commune. Plutôt qu'attendre une proposition, vous pouvez contacter vous-mêmes les opérateurs (votre opérateur internet actuel et/ou les autres) pour en savoir plus.

### **Comment la fibre arrive-t-elle de ma rue jusqu'à mon foyer ? Que dois-je faire ou préparer ?**

- Depuis le Nœud de Raccordement Optique situé à Thiviers, la fibre arrive jusqu'à un boîtier situé dans votre rue et permet de raccorder plusieurs foyers. Lorsque vous aurez souscrit une offre commerciale auprès d'un opérateur, c'est lui qui viendra mettre en place la dernière partie de la liaison, depuis le boîtier situé dans votre rue jusqu'à l'intérieur de votre foyer.

- En principe, l'opérateur utilisera pour cela le même cheminement que celui de votre ligne téléphonique actuelle, donc soit dans la même gaine (sous réserve que le passage soit possible), soit en aérien. Ceci signifie aussi que le boîtier de raccordement final sera situé au même endroit que votre actuelle prise téléphonique. Si ce scénario vous convient, vous n'avez donc rien à préparer !

### **Un atout pour la qualité de vie des habitants, pour les performances des entreprises, et pour l'attractivité de notre territoire**

- La fibre optique permet d'avoir un meilleur débit et donc de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur internet, connecter vos objets, télétravailler... tout en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace.



# NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

## Où en sommes-nous ?

Les gros travaux sont quasiment terminés comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous :

Conduis par la Régie départementale des Eaux de la Dordogne (RDE24), la commune de Vaunac, le CESO pour la partie maîtrise d'œuvre, l'entreprise ERCTP pour les gros travaux et l'entreprise FOURNIÉ pour la station de relevage, les travaux ont débuté durant la deuxième quinzaine de juillet et devraient être terminés dans les prochaines semaines si la météo nous est favorable.



La station est conçue par 100 équivalents habitants. Aujourd'hui 27 habitations entre le bourg et la Chabanne sont raccordées à l'assainissement collectif. Dans le projet, il est prévu une extension du réseau qui se fera lorsque son bon fonctionnement sera validé et après consultation de la population concernée.

Cette opération a pu voir le jour grâce à la bonne gestion de la commune en ce qui concerne l'assainissement collectif et les différentes aides du Conseil Départemental, de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

A ce jour, restent à réaliser la mise en électricité, la pose de la clôture afin de sécuriser le périmètre et l'ensemencement des parties communes.

Pour terminer, il convient de remercier François Favard pour la photo et Sébastien Coutant pour la mise à disposition d'une partie de son terrain pour le stockage des matériaux. *(Article de Pierre ROUSSEAU)*



# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

☞ A l'occasion du 105ème anniversaire de l'Armistice, toute la population de la commune était conviée à 11h30 pour participer à la cérémonie devant le monument aux morts.

☞ Seule une poignée de valeureux vaunacois est venue saluer la mémoire de tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation et nous leur devons, aujourd'hui, une reconnaissance digne de leur engagement.

☞ Le dépôt de gerbe, par Monsieur le Maire et le Colonel Raphaël Nal, a précédé une minute de silence puis la lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, suivi de la traditionnelle marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du Conseil pour partager le vin d'honneur offert par la Municipalité.

*(Article de Pierre ROUSSEAU)*





# HALLOWEEN

Grace à une bande  
d'amis, Vaunac a  
profité d'une

Belle soirée,

Belle ambiance,

Belle récolte de bonbons

Beaux costumes,

Beaux souvenirs,

et beaucoup d'heureux  
que ce soit parmi les enfants, les  
plus grands, les accompagnants et  
surtout..... parmi les gens visités  
qui ont su « éviter les sorts ».



*\*Merci aux photographes :*

*Guy BOURGIER et Pierre ROUSSEAU.*





# LE TRICOTHEPATCH

Tricotthépatch est toujours à Vaunac, le lundi de 14h à 17h à la salle de la mairie. Nous sommes 15, mais il y a encore de la place pour vous accueillir. Peut-être que le mot PATCHWORK vous fait peur, mais rassurez-vous, nous tricotonons, brodons, crochetonons... tout est possible, sauf la poterie, (Mr le Maire ne serait peut-être pas d'accord). C'est un lieu de partage et de découvertes entre nous, de techniques et modèles dans le domaine des arts du fil.



Cette année avec les bénéfices du Marché de Noël nous nous sommes offert un repas au Comptoir des halles à Sorges.

Nos projets pour 2023/2024

- ✓ Le dimanche 3 décembre, Marché de Noël à la Salle des Fêtes, vous pouvez encore réserver une table si vous désirez vendre vos réalisations.
- ✓ Pour Noël, nous avons décidé de décorer les 2 sapins à l'entrée de la salle des fêtes, avec des sujets que nous allons confectionner.
- ✓ En avril nous sommes de nouveau partenaires du LABOPERA qui met en scène la comédie musicale West Side Story, au palio.

Nous coudrons des accessoires pour les costumes.

Nous avons proposé à l'école de Négrondes/Vaunac de coudre des « tote bag » que les enfants de la maternelle auront décorés. Ils les offriront pour la fête des mères.

Après l'Assemblée générale d'octobre, le bureau est reconduit.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- La présidente : **Françoise Riaublanc 06 83 01 58 76**
- La trésorière : **Nicole Pichaud 06 86 18 18 12**
- La secrétaire : **Christine de Saint-Ours 06 86 77 89 75**

*Le plus simple est de venir nous voir le lundi après-midi. (Par Françoise RLAUBLANC)*

# LE COMITE DES FETES DE VAUNAC

Les animations et événements rythment chaque année l'association et demandent de l'implication et de l'investissement de la part de l'ensemble des bénévoles.

Encore une fois, l'année 2023 a été, pour le comité des fêtes de Vaunac, une année chargée mais riche en émotions et bons moments de partage.

## REPAS DES ANNEES 80



En février le repas des années 80 a connu un franc succès! Attirés par un menu alléchant et une ambiance pailletée, vous avez été nombreux à participer à cette soirée haute en couleur.

Toute l'équipe s'était remoté les manches pour vous offrir une soirée inoubliable (cf photos précédente gazette).

Rendez-vous le 17 février 2024 pour la prochaine édition où nous vous réservons quelques surprises.

## LA BROCANTE

Comme chaque année, Vaunac s'éveille de bonne heure et de bonne humeur le lundi de Pâques pour accueillir ses exposants dans le bourg. C'est alors le moment, pour tout bon chineur ou simple amateur de flânerie, de venir à la rencontre de brocanteurs professionnels ou camelots d'un jour et de déambuler d'étal en étal à la recherche de trésors ou de perles rares.



Encore une fois, cette édition a rencontré un franc succès. Vous étiez nombreux à avoir répondu présents pour dévaliser les exposants, le point "casse-croute" et la buvette du comité des fêtes.

Un grand merci à vous, aux exposants, aux bénévoles et à l'ensemble des participants. C'est grâce à cet engouement que la notoriété de notre brocante n'est plus à faire! Elle lance la saison des brocantes et vide-greniers de notre beau département.



## SOIRÉE JAZZ

En septembre et comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'organiser un concert de Jazz à la salle des fêtes de VAUNAC. Cette manifestation rencontre de plus en plus de succès. Pour cette édition environ 80 adeptes de ce genre musical né à la fin du XIXème siècle dans le sud des Etats-Unis, sont venus pour danser et applaudir le groupe Palace Hôtel durant un concert de 2h.



## REPAS D'AUTOMNE

Par le passé, le comité des fêtes organisait annuellement son fameux repas de la poule au pot. Afin de se renouveler et de tenter de satisfaire les Vaunacois, depuis 2 ans la formule a changé et l'association propose un "repas d'automne" dont le menu généreux est ponctué par des saveurs originales.



La formule séduit et cette année, la demande était telle que nous avons dû refuser des réservations. Pas moins de 145 repas ont été servis dans une ambiance festive et conviviale.

Le clou du spectacle, le jambon à la broche faisant le tour de la salle et déambulant autour des tables particulièrement bien apprêtées, a enthousiasmé nos convives. Un merci particulier aux bénévoles ayant assuré la confection des repas et le service qui ont fait de cette soirée un superbe moment de partage et de convivialité.

## ET TOUT CA POUR QUOI?

Le comité des fêtes n'a pas la prétention d'organiser de grands événements. C'est donc sans surprise que nous ne participerons pas à l'organisation des jeux olympiques 2024 ou la future coupe du monde de foot même si toute la bonne volonté dont fait preuve l'ensemble de l'équipe et l'énergie déployée sont sans commune mesure. L'association n'a pour buts que d'animer notre petit mais néanmoins joli village et de partager, avec les Vaunacois, des moments d'échange et de partage essentiels à la vie rurale.

C'est pourquoi, les bénéfices de nos manifestations sont exclusivement dédiés aux habitants de Vaunac grâce à l'organisation du repas champêtre de juin et à l'arbre de Noël des enfants de janvier. Le Président, le bureau et l'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour partager ces moments forts où l'on vous attend nombreux.

## REJOIGNEZ NOUS

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein du comité. N'hésitez pas à vous joindre à l'équipe.

Notez que la prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 9 février 2024 à 20h30.

(Article de Mallorie DUSSUTOUR)



# LE COMITÉ DES FÊTES

Nouvelle rubrique : Rétrospective & Souvenirs.  
1<sup>er</sup> épisode – de 2006 à 2007



Hommage à tous ces bénévoles  
qui prennent de leurs temps pour donner de la vie  
à notre commune.

**NOËL – BROCANTE – REPAS CHAMPÊTRE – SOIRÉES JAZZ --  
REPAS DANSANT- ETC....**





## SOIRÉE COSTUMÉE





CONCERT 2007



En espérant avoir ravivé des souvenirs inoubliables,  
la suite sur la prochaine « Gazette ».

*(par Viviane FOUSSETTE)*



# LES ÉCHOS DE LA CHASSE

Après une période blanche en histoires cynégétiques locales, certaines proposées antérieurement ayant été jugées non conformes à l'esprit et à l'éthique du bulletin communal, votre serviteur qui n'a pas pour autant retrouvé la voix de la sagesse, va vous développer un sujet plus consensuel.

**Le cerf élaphe** (*cervus élapus*), roi de nos forêts.

Ce seigneur de la gent animale sauvage, peuple depuis la nuit des temps nos massifs forestiers périgourdiens les plus importants ; plus particulièrement la Double, le Landais et la Bessède.

Il s'agit d'une espèce remarquablement robuste qui sait tirer le meilleur parti de son environnement.

Consécutivement à la disparition de notre vignoble local, ravagé par le phylloxera à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les zones siliceuses au pH acide, furent replantées en pins maritimes ou laissées au bon vouloir de la nature : châtaigniers, ajoncs, bruyères, etc.

Cette reforestation dense convenant aux grands animaux, le cerf élaphe y trouva un biotope favorable à son implantation et à son développement. On note depuis quelques années une timide extension de sa zone de vie sur l'Est de notre commune, le causse, zone calcaire issue du jurassique.

Porteur du trophée le plus prestigieux d'Europe cet animal majestueux a été célébré pendant des siècles dans les mythes religieux, les légendes, l'art, la littérature et la musique. Dans de nombreux pays, dont le nôtre, sa chasse fut longtemps réservée aux rois et aux seigneurs.

Sous nos latitudes il peut atteindre un poids supérieur à 200 kilos ; son trophée en douze, quatorze, voire seize cors, pèse de l'ordre de 7 à 8 kilos.

D'instinct grégaire il vit généralement au sein de hardes conduites par une femelle âgée et expérimentée que l'on nomme « meneuse ». Ces hardes se composent de biches, de faons, de bichettes d'un an et de jeunes mâles. En prenant de l'âge ces derniers s'assemblent, pour une partie de l'année, en groupes de célibataires.

Le rut- ou brame - annonciateur de la période de fécondation des biches, débute fin septembre. Il est ponctué par les voix roques des mâles adultes qui brament en signe de défi à l'endroit de leurs congénères de même sexe, cris pouvant être comparés au rugissement d'un lion. Cette période d'accouplements recouvre pour partie les mois de septembre et octobre.

La pluralité de mâles sur un même territoire fait qu'ils se combattent frontalement, avec leurs bois, tête baissée. Il arrive qu'un cerf à la ramure peu développée surclasse un grand cerf chargé d'andouillers (cors) car la puissance des bois

ne correspond pas toujours à la force et à l'agressivité de l'animal. En fait les combats mortels sont très rares, mais on a vu des exemples de deux adversaires dont les bois s'étaient inextricablement emmêlés et qui avaient péri ensemble d'épuisement et d'inanition.

Les vainqueurs ont alors l'ascendant sur des groupes numériquement variables de biches en âge de procréer, le harpail, ils vont donc assurer la pérennité de l'espèce. Durant cette période d'activité sexuelle intense un cerf est susceptible de perdre une trentaine de kilos.

On notera toutefois que parmi les évincés, des petits futés savent profiter de l'inattention du maître des lieux, occupé par ailleurs, pour copuler avec des biches compatissantes. (les voyous !!!)

A l'instar de nombreux autres animaux mâles, le cerf est quasi indifférent à sa progéniture et ne partage que très peu son éducation.

Cet exposé ne se veut pas exhaustif quant aux mœurs de cet animal mythique, d'autres caractéristiques inhérentes à son instinct affuté, à ses ruses à déjouer la sagacité des chasseurs mais également à sa prédation sur la flore auraient méritées d'être développées.

La disparition des régimes autocratiques de jadis et l'avènement des démocraties, ont autorisé le peuple à pratiquer sa chasse et de mettre à ses menus festifs, ce « royal » animal.

J'espère avoir permis aux lecteurs non-initiés de mieux connaître cet animal emblématique de nos forêts et, pour partie, l'explication de son arrivée dans notre environnement local.

Je rappelle à tous que notre traditionnelle soirée dansante se déroulera le 3 Mars 2024. Vous serez tous les bienvenus.



Le Président de l'amicale de chasse.  
PIGEASSOUS Guy

Le Vice-président et rédacteur  
GAILLARD Jean-Pierre



# L'ÉCOLE (Négrondes/Vaunac)

## Un oiseau dans la classe !

Un matin, un oiseau nous attendait dans la classe : les enfants ont reconnu un rouge-gorge. La maitresse l'avait trouvé dans la cour. Ils ont eu le temps de bien l'observer, et tout à coup, il s'est envolé dans la classe ! La maitresse a pu l'attraper et l'a relâché dehors : il est allé de suite se percher sur une branche d'arbre.



## Jeux de société

(Dictée par les élèves de Moyenne section)

Ce matin, Amélie et Gaëlle sont venues à l'école pour nous proposer des jeux de société. Il y avait :

- Les jeux des pirates :

Il fallait avancer le bateau pirate avec des cartes. Si on tombait sur une carte avec 1 bateau, on avançait d'une case ; 2 bateaux, 2 cases...IL y avait aussi des cartes avec des chemins : il fallait poser la carte-chemin à côté d'une autre pour continuer le chemin déjà commencé. La carte-tigre bloquait les chemins. Avec la carte-trésor, il fallait déplacer un personnage sur le chemin jusqu'à un trésor. Si le bateau arrivait en 1<sup>er</sup> au bout de son parcours : on avait perdu. Pour gagner, les trois personnages devaient aller jusqu'à leurs trésors.



- Le jeu des cartes et des animaux :

Il y avait plusieurs figurines : un cochon rose, un poussin jaune, une grenouille verte et un fantôme blanc. Lorsque la maitresse retournait une carte avec des animaux dessinés dessus, il fallait prendre tous les animaux qui étaient pareils, le plus vite possible. On gagnait alors une carte. Si l'animal n'était pas pareil, n'avait pas la même couleur, on perdait une carte.



## Le jardin

Les élèves ont profité des beaux jours pour retrouver le jardin et découvrir les légumes à récolter : de belles tomates bien rouges, des pâtissons et 2 énormes potirons. Ils les ont mis de côté car ils les cuisineront bientôt pour la cantine.





## Le goûter

Françoise a gentiment apporté des figues à toute la classe : cela a permis à certains de découvrir ce fruit et à d'autres de les déguster avec plaisir.  
Beaucoup se sont régalés !!!



Avant de les manger, ils les ont observés, ont décrit leur forme et leur goût.



## La sortie en forêt

(Texte dicté par les élèves de Grande Section)

Ce matin, (vendredi 17 novembre), nous sommes allés dans la forêt. La maman de Rose et son petit frère Paul, nous ont accompagnés. Nous sommes partis à pieds.

En chemin, nous avons vu le puits, la fontaine et le lavoir du village avec un tuyau qui menait l'eau jusqu'au fossé. Nous avons aussi vu deux chevaux.

Nous avons ramassé des coquilles de noix, des glands, de la mousse, des feuilles, des bâtons, des pommes de pin et des bogues de châtaignes qui piquent.

Lorsque nous sommes revenus à l'école, certains enfants ont fait des réalisations avec nos trésors : des bonhommes, une ville pour les oiseaux, un nid....

C'était une belle sortie, nous avons beaucoup marché !



Prêts pour la balade !!



Récolte sous le châtaigner.



Les élèves commencent à remplir leur sac avec les trésors d'automne.



Alessa a réalisé une petite fille.



Cloé et Paul  
ont construit  
un nid.



Loucia et Sarah ont imaginé une ville pour oiseaux.



Le bonhomme de Tahys.



Celui de Louis.

## Sortie à Varaignes

Mardi 17 octobre, les élèves des classes de CP/CE1 et de Maternelle sont partis à Varaignes.



Nous avons pris le bus pour aller à Varaignes...



...et nous avons fait un petit goûter en arrivant.



Ensuite, on a fait du pain. On a mélangé la farine avec de la levure, de l'eau et du sel.



On a mélangé le tout.



Il fallait pétrir le pain : le lancer et le ramener avec le bout des doigts.



On a même tapé dessus, c'était rigolo.



Avec la pâte, on a fait ...



des bonhommes et ....



plein de formes : des tortues...



..des hérissons, des serpents...



On a goûté les fouées au chocolat



On a pique niqué sur les bancs.

# Etape jus de pommes



Certains ont apprécié les fougés à la confiture.



On a ramassé des pommes pour faire du jus.



En premier, on les a lavées et on les a mises dans une machine (un broyeur), qui les a découpées en petits morceaux.



Eliott a aidé à faire tourner la roue du broyeur.



Ensuite, on a mis les pommes dans la machine pour faire du jus : un pressoir.



Il fallait tourner pour écraser les pommes et le jus coulait dans un pot.

\*Merci pour les articles de Sandrine LE PIERRÈS, directrice de l'école de Négrondes/Vaunac.



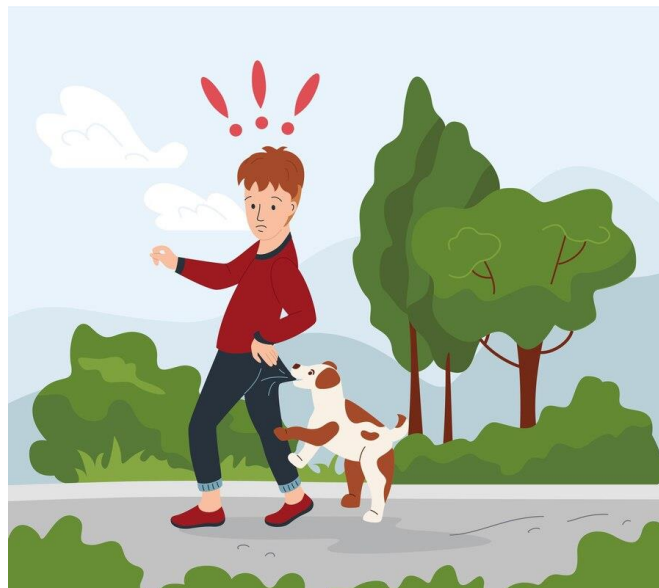
# ANIMAUX EN DIVAGATION

## De quoi parle-t-on ?

- ☞ Critères de la divagation des chats :
  - Tout chat « **identifié** » trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous sa surveillance immédiate.
  - Tout chat « **non identifié** » qui serait saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ou encore à plus de 200 mètres des habitations.
- ☞ Critères de la divagation des chiens :
  - Les chiens abandonnés, livrés à leur seul instinct.
  - Tout chien éloigné de plus de 100 mètres de la personne qui en est responsable et qui n'est plus sous la surveillance effective de celle-ci ou qui se trouve hors de portée de voix permettant leur rappel est aussi considéré en divagation.
  - Les chiens en action de chasse et les chiens gardiens de troupeaux ne rentrent pas dans le cadre de la divagation.

## Que peut faire le maire ?

- ☞ Rappeler les obligations aux propriétaires pour empêcher les divagations.
  - Si on ne connaît pas les propriétaires, l'animal doit être remis à la SPA ou euthanasié suivant le cas.
  - Faire procéder à la stérilisation et l'identification des chats sans propriétaire ou sans gardien.
  - Demander l'application des amendes de 2<sup>E</sup> classe ou 5<sup>e</sup> classe prévues selon le cas (de 150 € à 1500 €) et les sanctions pénales si l'animal présente des dangers pour les personnes, contre le propriétaire.

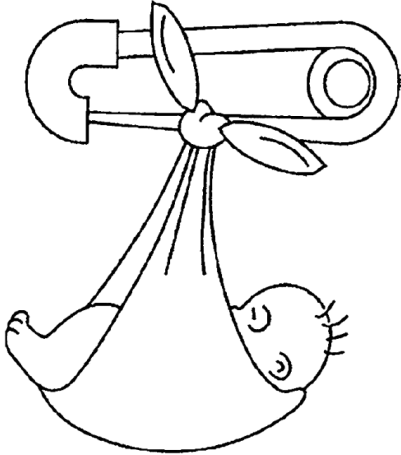




# ÉTAT CIVIL

## BAPTÊMES

VINCENTI Vittoria Olivia Francesca  
1<sup>er</sup> nov. 2023



VINCENTI Caroline Christelle Claude  
5 sept. 2023  
*(Reconnaissance antérieure)*

MACHNER Elynne Marthe  
1<sup>er</sup> juil. 2023  
*(Changement nom – LEYMONIE)*

LEDUC Loïc  
13 août 2023  
*(Parrainage Civil)*

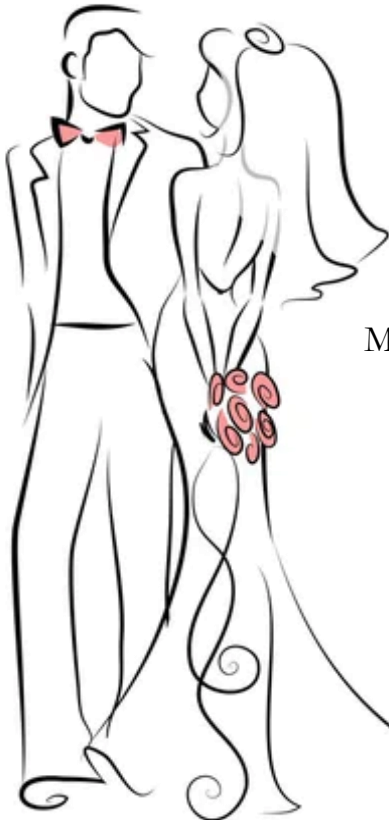


## MARIAGE

*Ils se sont dits oui !*

Mallorie CARREAU & Nicolas DUSSUTOUR

à Vaunac  
le 19/08/2023



## NÉCROLOGIE

*« Les gens ont des étoiles qui ne sont pas les mêmes... quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles. Et quand tu seras consolé, tu seras content de m'avoir connu. »*

**Antoine de Saint-Exupéry**

DUSSUTOUR Bernard Jean Pierre Marie

16/11/23 à Vaunac

DUSSUTOUR Christian Pierre Jean Marie

17/10/23 à Excideuil

EUSTACHE Anne Marie Louissette née MONDOU

12/08/23 à St Yrieix La Perche

FONTALAVIE Maurice André

25/02/23 à Gonesse

## Hommage à Christian Dussutour

Notre ami Christian Dussutour nous a quitté le 17 octobre 2023, il était né le 25 août 1948 à Vaunac. Il n'a jamais quitté la commune pour laquelle il a beaucoup donné.

Conseiller Municipal de 1977 à 1982, puis adjoint de 1982 à 2001, soit

25 ans. Il a également œuvré au sein du Comité des fêtes, où ils ont été, avec son épouse, animateurs des manifestations de l'été.

Il était également très engagé au sein de monde agricole dont il était le représentant de Vaunac au sein des différentes instances (chambre d'agriculture, SAFER...)

Malgré tout cela il trouvait le temps de s'occuper de sa ferme de Lacadot, avec son épouse Marie-Paule depuis le 28 juillet 1976.

Ferme reprise par un de ses enfants : Nicolas.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à cette famille très unie, d'autant plus avec le décès de son frère fusionnel Bernard le 17 novembre 2023.





# LA GAZETTE DESCRIPTIF

Page 1 - 3	AVANT- PROPOS
Page 4 - 5	LE MOT DU MAIRE
Page 6	POINTS DE COLLECTE (Déchets)
Page 7	SMD3
Page 8	AFAFE
Page 9 - 10	LA FIBRE
Page 11	STATION D'ÉPURATION
Page 12	CÉRÉMONIE du 11/11/2023
Page 13	HALLOWEEN
Page 14	LE TRICOTHEPATCH
Page 15 - 19	LE COMITÉ DES FÊTES
Page 20- 21	L'AMICALE DE CHASSE
Page 22 - 29	L'ÉCOLE (Négrondes/Vaunac)
Page 30	ANIMAUX EN DIVAGATION
Page 31- 32	ÉTAT CIVIL
Page 33	DESCRIPTIF

**NB.** Nous vous invitons à consulter les comptes rendus des réunions du Conseil municipal sur le site :

[WWW.vaunac.fr](http://WWW.vaunac.fr)

*M. le Maire Jean-Claude Juge et son Conseil municipal adressent leurs vœux de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2024 remplie de bonheur, avec une attention particulière pour votre santé.*

*Merci à tous ceux qui participent à l'élaboration de « La Gazette), et surtout, prenez soins de vous !*

*(Mise en boîte par Viviane FOUSSETTE)*